

cessité de cette institution: servons-nous, dans ce but, des *revues religieuses* et des *journaux catholiques*.

Ainsi ce triduum, inauguré dans l'année du Jubilé sacerdotal de Pie X, trouvera le peuple bien disposé et marquera un triomphe de la communion fréquente et quotidienne, comme le désire le Pape de l'Eucharistie et tout l'épiscopat catholique.

UN MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE.

Membre de la Ligue sacerdotale eucharistique.

Notre-Dame du T. S. Sacrement ET L'ÉPISCOPAT

Dans deux actes épiscopaux récents nous relevons les deux perles mariales suivantes :

“ Dorénavant, à la suite de la louange : *Béni soit Jésus au T. S. Sacrement de l'autel*, on ajoutera : *Béni soit Notre-Dame du Très Saint Sacrement*. J'accorde à cette prière cinquante jours d'indulgence à toutes les personnes qui la réciteront d'un cœur contrit et dévotement.”

(Mgr BRUNAUT, Evêque de Nicolet)

“ Nous mettons notre modeste travail sous la protection de la Vierge Mère que la piété populaire, approuvée par l'Eglise, nomme à si juste titre *Notre-Dame du Très Saint Sacrement*. “ Toute la gloire et toute la vertu de “ l'Eucharistie s'achèvent ”, en effet, “ et se consomment dans la chair de Marie,” dans cette chair sacrée que la bienheureuse Vierge a donnée au Fils de Dieu, “ auquel elle se trouve ainsi liée par unité de substance.” Dans l'Eucharistie, “ nous buvons le sang de “ Marie,” suivant la forte expression de Saint Pierre Damien, “ nous prenons à l'autel le même corps qu'elle “ a enfanté dans la crèche, qu'elle a tenu sur son sein, “ qu'elle a enveloppé dans les langes de son berceau, “ qu'elle a élevé avec des soins et des tendresses maternelles.”

(Mgr ARCHAMBAULT, Evêque de Joliette)

Dans son Mandement sur le Congrès.